



Panorama

Mars 2022

EDITO

Bienvenue dans ce nouveau numéro d'informations sur la Petite Enfance.

Encore une fois, nous proposons de vous faire partager à travers ce petit journal, quelques informations pratiques, éducatives, ludiques, ...

Vous y trouverez au fil des pages, les dates des animations pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leurs parents, une invitation à participer à une conférence autour du développement du tout petit.

Vous pourrez y lire le retour d'une assistante maternelle sur quelques lectures, un article sur l'intérêt d'une période « adaptation » avant de débiter l'accueil d'un enfant.

Mais aussi, des liens internet permettant aux salariés du particulier employeur de bénéficier de réductions sur leurs loisirs, activités sociales et culturelles et de télécharger, ainsi que les parents employeurs, la nouvelle convention collective applicable au 1^{er} janvier 2022.

De nouveaux projets sont en cours, notamment la création d'un pôle de remplacement chez les assistants maternels et la création d'un site internet pour le SICCE dans lequel vous pourrez retrouver notre prochain journal.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les animatrices du Relais Petite Enfance

Les dates à retenir

Animations sur inscription auprès du RPE

Pour les enfants accompagnés des assistants maternels :

Animations autour du livre en partenariat avec les médiathèques du territoire :

- 🌸 3 mars à 9h30 : médiathèque de Vaulnaveys-le-Haut
- 🌸 17 mars à 9h30 : médiathèque de Séchilienne
- 🌸 31 mars à 9h30 : médiathèque de Jarrie
- 🌸 14 avril à 9h15 : médiathèque de Champ-sur-Drac (réservé aux Chenillards, inscription à la médiathèque)
- 🌸 14 avril à 9h30 : médiathèque de Vizille
- 🌸 19 mai à 9h30 : médiathèque de Séchilienne

Suite de notre projet « le corps en mouvement » :

- 🌸 10 mars à 9h00 : Athlètes en herbe à Champ-sur-Drac
- 🌸 7 avril à 9h00 : le printemps (lieu à définir)
- 🌸 5 mai à 9h30 : à la maison de l'enfant à Vizille

Spectacle festival « P'tits mots p'tits mômes » à la Locomotive à Vizille :

- 🌸 24 mars à 9h et 10h30 : spectacle « Voix Y âge »

Pour les enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistant maternel :

- 🌸 10 mars à 17h : Athlètes en herbe, à Champ-sur-Drac
- 🌸 23 mars à 16h : animation à la Ribambelle à Jarrie dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance
- 🌸 22 avril à 9h30 : balade animée (lieu à définir)
- 🌸 26 avril de 9h00 à 11h : je vide, je remplis, à la maison de l'enfant à Vizille
- 🌸 29 avril à 9h15 : la vie en vert (lieu à définir)

Conférences pour les parents et les Assistants Maternels

- 🌸 17 mars à 20h : Visio conférence « la vie du contrat de travail assistant maternel 2022 »
- 🌸 28 mars à 20h à Jarrie : l'accompagnement précoce au développement du tout petit

Les minimums légaux au 1^{er} février 2022

SMIC net = 8.44€ brut = 10.79€

Salaire horaire minimum Assistant Maternel Agréé : net = 2.33€ brut = 2.98

Indemnité d'entretien minimum pour 9h : 3.39 €, proraté en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour (attention, il ne peut être inférieur à 2.65€)

Conférence sur le développement du tout petit

Lundi 28 mars à 20h salle Malraux à Jarrie

Conférence-échanges autour du développement du tout petit, animée par Sylvane Lévêque, psychomotricienne et Rodolphe Caraly, ostéopathe.

Devenir parents est une étape importante dans la vie des adultes. Sylvane Lévêque et Rodolphe Caraly croiseront leurs regards de psychomotricienne et d'ostéopathe avec les vôtres, autour de la notion de développement du tout petit dans sa globalité en lien avec le développement psychomoteur.

Ils aborderont l'installation du tout petit en fonction de ses compétences et notamment les bénéfices du portage, en présentant leur coussin d'enroulement, son intérêt et comment le fabriquer soi-même.

Cette conférence s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels et futurs professionnels de la petite enfance.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous dès à présent et au plus tard le 25 mars en contactant le Relais Petite Enfance.

La période d'adaptation : pour qui ? pour quoi ?

Adaptation, familiarisation, acclimatation... Quel que soit le terme choisi, cette période permet de tisser du lien, d'apprendre à se connaître, de s'ajuster à l'autre, à ses besoins uniques, passer de la découverte d'un monde nouveau à « une douce familiarité ».

La période d'adaptation est une étape essentielle pour l'enfant, pour les parents mais aussi pour le professionnel qui prendra en charge l'enfant dans la journée à son domicile.

En premier lieu, elle permet aux parents, à l'enfant et à l'assistant maternel de faire connaissance. C'est le moment **d'instaurer une relation de confiance.**

L'enfant va pouvoir s'habituer progressivement à son nouvel environnement quotidien. La période d'adaptation va lui permettre de se repérer dans l'espace, le temps et de se familiariser avec de nouvelles personnes et d'autres enfants. Il va également faire la découverte de nouvelles habitudes : une nouvelle façon d'être porté, couché...

Pour les parents, confier son enfant à une tierce personne peut être difficile voire mal vécu et générer, de fait, beaucoup d'angoisses. Au cours de la période d'adaptation, ils vont pouvoir apprendre à se séparer de leur enfant en douceur. Ils vont pouvoir faire connaissance avec l'assistant maternel, échanger avec lui sur les habitudes de vie de leur enfant, exposer leurs attentes.

L'assistant maternel va pendant la période d'adaptation, pouvoir faire connaissance avec l'enfant, observer la manière dont il se comporte pour répondre au mieux à ses demandes. Il va pouvoir ainsi appréhender le rythme de l'enfant, s'y adapter pour favoriser son bien-être dans la continuité de ce que font ses parents.

Quel déroulement ?

Il n'existe pas de déroulement ni de durée type. Chaque enfant est différent et c'est aux parents et à l'assistant maternel de juger de la durée nécessaire pour cette période d'adaptation qui peut être en moyenne étalée sur une dizaine de jours.

Un accueil progressif et bien pensé contribuera à sécuriser l'enfant et lui permettre d'effectuer en douceur la transition entre sa famille et l'assistant maternel qui va l'accueillir.

Le coin des Assistants Maternels

Partage de lecture : les ouvrages d'Isabelle Filliozat



« Le premier livre que j'ai lu c'était "j'ai tout essayé !" Et je l'ai complété avec "au cœur des émotions de l'enfant". L'auteure explique comment gérer les émotions, les crises et les conflits des enfants. Elle démontre par la science que le cerveau des enfants n'est pas mature et que ce que nous, adultes, prenons pour des caprices ou du manque de respect n'est en réalité qu'un manque de maturité de leur cerveau. Le monde dans lequel on vit, et dans lequel les enfants d'aujourd'hui évoluent, n'est plus du tout celui d'avant, et de ce fait nos comportements et analyses d'adultes (l'éducation tout simplement) envers eux doit également changer.

Ils sont sur-stimulés et on leur en demande toujours plus, ces livres nous guident et nous aident à mieux les "armer" face à ce monde.

On y apprend aussi que les enfants ont une sorte de réservoir émotionnel qu'il faut remplir chaque jour. Que le fait d'accueillir les émotions de l'enfant au lieu de les ignorer résout beaucoup de conflits.

On y apprend également que le lâcher prise est essentiel et que cela ne veut pas dire laxisme, mais que le regard des autres (des autres adultes notamment) importe peu, le principal étant le bien-être de l'enfant. A chaque âge le cerveau acquiert de nouvelles fonctions, connaissances, outils avec lesquels les enfants sont perdus et notre rôle d'adulte est de les aider au mieux à comprendre comment tout cela fonctionne en les guidant avec bienveillance.

Ce que ces 2 livres m'ont apporté dans la pratique de mon travail, c'est une remise en question sur tout ce que j'ai pu entendre ou vivre par rapport au comportement à avoir avec les enfants.

Que l'éducation bienveillante devrait être la seule à être appliquée et qu'elle n'a rien à voir avec le laxisme. Une fois qu'on a compris comment fonctionne le cerveau des enfants, et qu'on a les clefs pour l'accompagner, alors les journées sont bien plus joyeuses, animées, et remplies de bienveillance.

On rend aux parents des enfants heureux qui ont pu être écoutés et compris à leur juste valeur.

La relation enfant/assistante maternelle est d'autant plus saine, et nous adultes, finissons la journée avec le sentiment d'avoir fait ce qu'il fallait pour aider l'enfant à grandir dans de bonnes "conditions".

Ces deux livres devraient être offerts à chaque jeune parent et aux professionnels de la petite enfance. »

Alexandra, assistante maternelle à Notre-Dame-de-Mésage



Les liens utiles

- <https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/accueil>

Vous êtes assistants maternels ou salariés du particulier employeur ?

Le portail Activités Sociales et Culturelles, en partenariat avec Cezam, vous permet de bénéficier de milliers de réductions ! (+ de **20 000 offres** sur vos loisirs (cinémas, spectacles, parcs, musées ...), + de **700 partenaires** pour composer vos vacances à la carte, 35 **antennes** de retraits billetterie en France)

- https://www.particulieremploi.fr/wp-content/uploads/2021/12/2021-12-20_CCN-de-la-branche-du-secteur-des-PE-et-de-IEAD-inte%CC%81gration-des-re%CC%81serves-et-exclusion_OS_BD.pdf pour télécharger la nouvelle convention collective



Un pôle d'accueil d'urgence chez les assistants maternels :

L'accueil d'urgence est un accueil limité dans le temps pour répondre aux familles rencontrant une modification soudaine de leur organisation qui n'a pas pu être anticipée. Il permet aux parents de rechercher plus sereinement un autre mode d'accueil et, par sa durée limitée, de répondre au plus grand nombre de familles confrontées à une situation d'urgence.

L'accueil d'urgence peut être proposé aussi bien en crèche que chez un assistant maternel. Il est à réfléchir en tenant compte du mode d'accueil en cours, afin de préserver au maximum le bien-être de l'enfant et éviter un trop grand chamboulement dans ses habitudes et ses repères.

Avec la nouvelle loi ASAP entrée en vigueur fin 2021, les assistants maternels ont la possibilité d'obtenir dès l'agrément, sous certaines conditions, une à deux places supplémentaires pour ce type d'accueil. Celles-ci sont réservées pour des situations particulières « pour répondre à un besoin temporaire ou imprévisible » de manière limitée dans le temps. L'assistant maternel ne doit toutefois pas dépasser la limite de 6 enfants de moins de 11 ans dont 4 enfants de moins de 3 ans présents à son domicile, y compris ses propres enfants.

Nous avons observé ces derniers temps, une augmentation de ces demandes d'accueil d'urgence due bien sûr à la crise sanitaire, mais également pour des demandes de remplacement en raison d'absences programmées. Ceci nous a amené à réfléchir sur la création d'un pôle de remplacement composé d'assistants maternels impliqués dans cette démarche. Nous y voyons aussi un moyen de faciliter le départ en formation sur le temps de travail, sachant que les enfants pourront être accueillis par d'autres collègues.

Pour cela, nous proposons dans un premier temps aux assistants maternels intéressés de nous contacter afin d'identifier les possibilités d'un tel projet. Ensuite nous prévoyons de rencontrer chaque personne individuellement ou collectivement afin de collecter les besoins de chacun pour s'engager dans ce projet. Par exemple, quelle collaboration mettre place entre le Relais Petite Enfance et les assistants maternels, réfléchir sur ce qu'implique l'accueil d'un enfant et de sa famille dans l'urgence, les conditions nécessaires à la fois pour l'assistant maternel mais aussi pour l'enfant et sa famille afin de faciliter un accueil de qualité... Eventuellement mettre en place une action de formation pour les assistants maternels qui souhaiteraient renforcer leurs compétences dans ce domaine.

Si ce projet vous intéresse et pour plus d'informations, faites-vous connaître auprès du Relais Petite Enfance.

Les animatrices vous reçoivent sur rendez-vous

Parents, vous êtes en recherche d'un mode d'accueil, Assistant Maternel vous voulez mettre à jour vos disponibilités, contactez le guichet unique au 04 76 78 89 09 puis touche 1 ou par mail guichetunique@lesicce.fr

Parents, vous allez employer un Assistant Maternel ou un auxiliaire parental, le Relais peut vous accompagner dans la rédaction de votre contrat de travail, ainsi que tout au long de cette contractualisation. Vous souhaitez être accompagnés sur le développement du jeune enfant, des informations sur la petite enfance,... Pour cela, contactez le Relais Petite Enfance au 04 76 78 89 09 puis touche 2 ou par mail rpe@lesicce.fr afin de prendre rendez-vous.

